

Pierre Monnet

L'Allemagne en ses frontières : histoire, mémoire et identité de l'espace

[A stampa in "Bulletin d'Information de la Mission Historique Française en Allemagne" , XXXVI (2000), pp. 57-174
© dell'autore - Distribuito in formato digitale da "Reti Medievali"]

En 2000, l'Allemagne célébrera le dixième anniversaire de la réunification des deux Etats allemands issus de la défaite de 1945 et de la guerre froide. Ce processus succéda, on le sait, à la chute du Mur en 1989, c'est-à-dire à l'extinction d'une des frontières les plus matériellement et symboliquement étanches de l'histoire. Ces deux Etats étaient eux-mêmes nés de déplacements frontaliers majeurs, particulièrement à l'Est où le reflux de plusieurs millions d'Allemands de territoires devenus polonais en 1945 constitua une des plus grandes migrations démographiques jamais observées en Europe. Il reste en Hongrie, en Pologne et en Roumanie des minorités allemandes dont le statut continue de poser problème. En Russie, la diaspora allemande compte encore de nombreuses communautés. On se souvient en particulier que, répondant à l'appel lancé en 1763 par Catherine II, des colons allemands étaient venus mettre en valeur les terres du bassin de la Basse-Volga. Leur nombre était estimé à 700 000 au début du XXe siècle et en 1924 une république autonome des Allemands de la Volga fut créée avec l'allemand pour langue administrative. L'attaque de l'Allemagne nazie contre l'Union Soviétique en 1941 provoqua l'anéantissement de cette République officiellement dissoute le 25 septembre 1945. Mais quelques noyaux de population subsistèrent dans cette région et l'on trouve d'autres groupuscules de cette même origine dispersés à travers toute la Russie et jusqu'en Sibérie où beaucoup avaient été déportés. Nombre d'entre eux affluèrent après 1990 en Allemagne et purent sans grande difficulté adopter, par droit du sang, la nationalité que l'on refusait au même moment aux émigrés turcs installés en République Fédérale depuis des décennies. Les débats récemment intervenus en Allemagne sur la double nationalité montrent à quel point ce thème demeure sensible, sans doute parce qu'il touche, au même titre que les frontières, à une identité allemande en quête de définition et de repères.

En effet, qu'est-ce-qu'être allemand, ou plus précisément sur quelles bases peut reposer la conscience d'une identité nationale allemande ? Est-ce parler la langue de Goethe ? Est-ce habiter le territoire soumis à la souveraineté d'un Etat allemand ? Est-ce se reconnaître comme le produit et l'héritier de toute l'histoire allemande, du Saint Empire jusqu'à l'Empire wilhelminien de 1871 et au Troisième *Reich* hitlérien ? Si les réponses à ces questions demeurent si délicates, c'est qu'en Allemagne, à la différence de la France, le peuple, la langue, la nation et l'Etat n'ont jamais vraiment coïncidé, pas plus d'ailleurs qu'ils n'ont coïncidé avec une claire conscience historique des origines et de la construction du peuple allemand : « Un peuple sans frontières historiques claires, un territoire sans limites géographiques nettes » ainsi que l'écrit Joseph Rovin dans une récente *Histoire de l'Allemagne* (Paris, Seuil, 1994, p. 13).

On en veut pour preuve que la désignation même des Allemands dans les grandes langues européennes révèle une indécision et une hésitation qui sont sans équivalent. Les Allemands eux-mêmes se nomment « *Deutsche* », un terme dont la signification première et médiévale est « qui emploie le parler populaire, indigène » (*tiudisc*), un sens qui refuse donc toute détermination ethnique ou toute origine historique clairement affirmée. Les Italiens qui emploient le mot « *Tedeschi* » sont les plus proches de cette acception, ce qui ne saurait surprendre au regard de la communauté de destins qui lia le royaume de Germanie et le royaume d'Italie au sein de l'Empire depuis le Xe siècle. Les Anglais disent « *Germans* », c'est-à-dire emploient le vocable par lesquels les Romains désignaient les peuples situés au-delà de la frontière défensive du *limes* rhénan et danubien qu'ils avaient constitué au début de notre ère pour s'en protéger. Les Russes pour leur part parlent de « *Niemcy* », un terme fondé sur le substantif *nemez* qui veut dire étranger et sur l'adjectif *nemoi* qui signifie muet... Quant aux Français, ils disent « Allemands », c'est-à-dire s'appuient sur une appellation qui désigne à l'origine un agrégat de tribus germaniques (*Alamanni*, *Alle Männer*, signifie « mélange d'hommes ») qui, du IVe au VIe siècle, s'était installé dans l'actuel Sud-Ouest de l'Allemagne, entre Rhin et Danube. Mais le français n'est pas conséquent puisqu'il traduit par Saint Empire romain germanique ce que les textes allemands

désignent à la lettre comme « Saint Empire de nation allemande ». De même traduit-il par Ordre Teutonique cet Ordre allemand (*Deutscher Orden*) par lequel les historiens désignent outre-Rhin l'ordre religieux des moines-chevaliers fondé en Terre Sainte en 1191-1198 et qui procéda au XIIIe siècle, pour le compte de l'Empire, à la conquête et à la colonisation de la Prusse orientale et des pays baltes. Sur le même mode, le français rend par Confédération germanique le corps politique qui a vécu entre 1815 et 1866 sous le nom de *Deutscher Bund*, de Fédération allemande. Il est vrai que cette méfiance du français à l'égard de l'adjectif « allemand » réputé national manifeste une conception française, aujourd'hui dépassée, de l'histoire allemande qui séparait un épisode germanique (donc nébuleux et archaïque) d'une période allemande (donc plus nationale et agressive) frappée du sceau de Bismarck et de la Prusse. De manière révélatrice, les Français semblent d'ailleurs bien mieux identifier l'histoire de « morceaux » d'Allemagne tels que l'Autriche, la Bavière ou le Brandebourg et la Prusse au détriment d'une connaissance de l'Allemagne dans son ensemble incarnée du Xe au XIXe siècle par le Saint-Empire. Ce faisant, ils demeurent tributaires d'une approche historique de l'Allemagne qui privilégie les parties sur le tout. En tout cas, les langues modernes de l'Europe, on l'a vu, continuent de perpétuer le flou, invoquant tout à tour mais dans une géométrie très variable l'espace, la langue et l'histoire pour tenter de donner aux Allemands leur définition.

Ce flou provient en grande partie de la mobilité et de la variation considérables qu'ont connues les frontières de l'Allemagne depuis l'Empire médiéval jusqu'à 1990. Le sort de villes comme Strasbourg, Prague ou Danzig tant de fois disputées entre l'Allemagne et ses voisins illustre bien ces dilatations et contractions successives de l'espace contrôlé par une construction politique allemande. Il n'est pas indifférent non plus que l'ensemble du XIXe siècle ait été traversé en Allemagne par le heurt de deux conceptions opposées, celle d'une « Petite Allemagne » centrée autour de la Prusse et de ses dépendances et qui aboutira peu ou prou au deuxième Empire de 1871, et celle d'une « Grande Allemagne » reprenant les frontières historiques du vieil Empire d'avant 1806 et incluant l'Autriche jusqu'en ses confins hongrois et bohêmes. La victoire de la Prusse sur l'Autriche en 1866 et la formation de l'Empire wilhelminien en 1871 marquent le triomphe de l'unité d'une Allemagne plus resserrée : après avoir participé pendant des siècles aux destinées du vieil Empire, par Habsbourg interposés, l'Autriche était contrainte de s'en séparer. Parallèlement, cette victoire d'une Allemagne plus ramassée n'exclut pas pour autant des visées impérialistes et coloniales telles que le pangermanisme peut les exprimer, un courant politique et une idéologie incarnés par la Ligue pangermaniste (*Alldeutscher Verband*) de 1894 dont le but est de regrouper dans un même Etat tous les Allemands de langue et d'origine. Le concept de la *Mittleuropa*, d'une Europe moyenne articulée autour d'une grande Allemagne rayonnante, fut élaboré par Friedrich Naumann dans ce contexte. Mais en dépit de cette doctrine au nationalisme et à l'impérialisme agressifs, la construction de l'Empire de 1871 laissait à la porte des territoires historiques de la germanité. D'une certaine manière, la politique d'annexion menée par Hitler en direction des Sudètes et de l'Autriche en 1938 reprend, tout au moins en matière géographique, l'idée d'une Grande Allemagne construite sur le souvenir du Saint Empire qui courut naguère du Danemark à l'Italie et de la Lorraine aux pays baltes, un souvenir réaménagé et travesti par une école historique alors très militante... En 1941, le *Reich* nazi remplissait l'espace qu'exactement un siècle plus tôt, en 1841, August Heinrich Hoffmann dit Hoffmann von Fallersleben (1798-1874) dessinait dans la première strophe de son *Deutschlandlied*, ce *Chant d'Allemagne* (« *Deutschland, Deutschland über alles* ») qui deviendra en 1922 l'hymne national allemand : « *Von der Maas bis an die Memel, Von der Etsch bis an den Belt* », « *De la Meuse au Niémen, de l'Adige jusqu'au Belt* ». La catastrophe qui suivit suffit à expliquer pourquoi seule la troisième strophe de ce chant constitue depuis 1952 l'hymne officiel de la République Fédérale.

On le voit bien, si les grandes étapes que connurent les différentes unités de l'Allemagne aux XIXe et XXe siècles se sont concentrées sur la question des délimitations frontalières, sur ce qui devait ou non être retenu du vieil Empire, c'est que la frontière n'est pas seulement la délimitation géographique d'un espace mais engage l'identité de tout un peuple et sert de repère linguistique, culturel, économique et politique : elle est bien une création d'hommes et non une donnée de nature. En ce sens elle participe aussi à la construction d'une société, elle est porteuse d'imaginaire

et de représentations de grande portée, bref un lieu dynamique de mémoire. De ce point de vue, n'est-il pas remarquable de songer qu'après 1945 la frontière franco-allemande sur laquelle plusieurs générations de Français et d'Allemands s'étaient entretenu tendait, effet du rapprochement et de la construction européenne, à ne plus être qu'une sorte de frontière « intérieure » tandis que dans le même temps la frontière « intérieure » entre les deux Allemagnes ne cessait, effet de la politique des blocs, de devenir une frontière « extérieure » ? On comprend mieux dans cette perspective ce que l'unification de 1990 pouvait représenter au regard des relations franco-allemandes et ce qu'il fallut de volonté politique pour apaiser en même temps toutes les frontières.

Mais où coururent au juste les frontières historiques de l'Allemagne, ce pays au cœur de l'Europe, plus souvent défini par la langue que par le territoire de ses habitants ? Comment ses frontières furent-elles conçues, représentées et acceptées par des Allemands pour lesquels au XVI^e siècle l'Allemagne n'était pas encore la Germanie tandis qu'au même moment la France c'était aussi la Gaule ? Que sont ces frontières pour des Allemands auxquels il ne viendrait jamais à l'idée d'appeler leur pays par une figure géométrique comme le firent ou le font encore les Français en invoquant « l'héxagone » ? Que sont-elles pour des Allemands qui certes peuvent se concevoir au centre (*Mitte*) de l'Europe mais pour lesquels la notion de frontière naturelle est encore aujourd'hui taboue tandis que depuis la Révolution Française et surtout le célèbre discours de Danton en 1793 le pré carré de la France est naturellement délimité par l'Océan, les Pyrénées, les Alpes et le Rhin ?

Le terme employé actuellement en allemand pour désigner la frontière mérite tout d'abord l'attention. Le mot *Grenze* est en effet un des rares emprunts de la langue allemande à la langue slave (*granica*). Or, cette importation linguistique s'est opérée dans un contexte précis, celui de la colonisation des terres situées entre l'Oder et le Niémen par les moines-soldats de l'ordre des chevaliers teutoniques à partir du premier tiers du XIII^e siècle. Cet Etat, que les historiens français persistent à appeler « teutonique » en dépit des réserves précédemment soulignées, fit à travers la conquête de la Prusse puis des terres baltes l'apprentissage de frontières beaucoup plus linéaires et continues que celles qui prévalaient dans le reste de l'Empire. C'est en effet à des Slaves déplacés, repoussés ou incorporés de force dans cette construction politique née au XIII^e siècle que l'on emprunta ce mot de *granica* (le terme désigne à l'origine un angle ou bien une haie bordée de chênes) pour signifier un tracé au contenu nouveau qui n'était plus seulement les *fines* ou les limites des Romains ni la marche des Carolingiens, c'est-à-dire des frontières qui offraient un caractère de transition et de contact plus appuyé.

Pour saisir les contours et les limites de l'Allemagne et de ses Empires au fil des siècles, peut-être convient-il de se faire géographe, le sujet y invite, et d'observer en arpenteur ces frontières historiques dans les quatre directions cardinales. Commençons par la frontière apparemment la plus « simple », celle qui sépare au nord l'Allemagne du Danemark. Le nom même de Danemark, *marca Danorum* ou marche des Danois, signale le caractère frontalier de cette presqu'île. Observée sur le long terme, la délimitation qui accorde aujourd'hui le Schleswig et le Holstein à la République Fédérale n'a certes pas toujours couru à cet endroit, mais n'a pas non plus subi de bouleversements profonds. Tout d'abord, face à l'Empire germanique reconstitué au Xe siècle sur les morceaux orientaux de l'Empire de Charlemagne, il y eut toujours un royaume du Danemark centré sur la presqu'île du Jutland, une région certes évangélisée depuis les archevêchés germaniques mais jamais « germanisée ». Tantôt réunissant la Norvège et même l'Angleterre au XI^e siècle, tantôt constituant une union avec les autres pays scandinaves pour faire face aux entreprises de la Hanse allemande aux XIV^e et XV^e siècles, tenant en tout cas la Norvège sous sa vassalité jusqu'en 1814, le royaume danois connut une longévité suffisante pour maintenir sa frontière avec l'Empire. Surtout, le roi danois tient en fief de l'Empire depuis le XV^e siècle des principautés territoriales, principalement les duchés de Holstein et de Schleswig. Ainsi le roi du Danemark était-il un prince de l'Empire et pouvait participer au moins en droit à la procédure de l'élection du roi des Romains, c'est-à-dire à la désignation de ce roi de Germanie qui depuis le XI^e siècle portait également les couronnes de Bourgogne et d'Italie. Par ce lien de prince à souverain,

c'est donc moins la frontière même de l'Empire et du Danemark qui bouge jusqu'au XIXe siècle que la limite de principautés reliant par fief et par serment ces deux entités politiques. Ce schéma d'une participation « constitutionnelle » d'un souverain étranger à l'Empire par principauté interposée fut adopté entre l'Empire et la Suède. En effet, grand vainqueur de la guerre de Trente Ans (1618-1648), la Suède était parvenue à arracher au Saint-Empire la Poméranie occidentale et quelques villes. Mais elle continua au moins formellement à les tenir de l'Empire jusqu'au Congrès de Vienne de 1815. Cette relative souplesse permit aux différentes limites du Nord de l'Allemagne de ne jamais devenir des lignes d'affrontements séculaires et génératrices d'inimitiés héréditaires. Le principal problème, sensible encore aujourd'hui, a fini par se concentrer sur le Schleswig. Il s'agit non seulement d'un territoire où la langue administrative était l'allemand jusqu'au XIXe siècle mais aussi d'une région économique importante car l'aménagement en 1784 du fleuve Eider et la construction en 1895 du canal de Kiel permettent à la mer Baltique de communiquer avec la mer du Nord. Le sort du Schleswig, depuis 1815 personnellement uni au royaume du Danemark mais également intégré à la Confédération germanique, fut en fait pour la première fois réglé de manière militaire par Bismarck au profit de la Prusse en 1864. En 1867, une province de Schleswig-Holstein était créée et intégrée ensuite à l'Empire prussien, reportant ainsi plus au nord la frontière germano-danoise. Il appartient aux traités de paix de la première guerre mondiale d'ajuster une délimitation qui, au regard des mille ans de cohabitation entre Empire et Danemark, n'avait posé de problème que très récemment. En 1920, le Schleswig était scindé en deux par un référendum suivant une ligne passant au nord de la ville de Flensburg. Ce devait être une solution d'équilibre puisqu'en dépit de l'occupation du Danemark par l'Allemagne nazie à partir de 1940, cette ligne ne bougea pas en 1945 et fut reconnue à deux reprises par Bonn et Copenhague en 1949 et 1953.

On constate donc sur le long terme une faible mobilité de la frontière et surtout une faiblesse des affrontements militaires le long de ce tracé septentrional. C'est un autre cas de figure, plus mouvant, que présente la frontière méridionale de l'Empire puis de l'Allemagne au cours des siècles. Historiquement, le royaume d'Italie formait avec les royaumes de Germanie et de Bourgogne (royaume d'Arles comprenant la future France-Comté, la Savoie et la Provence) la troisième couronne du roi des Romains appelé à devenir empereur par couronnement du pape à Rome. Dès le partage de Verdun de 843 un espace méridional au sud des Alpes était dessiné au sein du vaste ensemble carolingien et incorporé dans un premier temps à la Lotharingie. En 870, lors d'un second partage, le royaume d'Italie centré sur la Lombardie fut définitivement distingué de la Francie orientale qui allait former pour sa part le royaume de Germanie. Cette frontière s'établit dans les Alpes et passa moins par les fleuves ou les crêtes que par les cols et les cluses. Au Xe siècle, on assiste avec le souverain allemand Otton Ier à une restauration de l'Empire, mais d'un Empire bien plus oriental et germanique que la construction carolingienne et qui unit personnellement les royaumes italien et allemand : roi de Germanie en 936, Otton Ier est roi d'Italie en 952 (roi des Lombards) et couronné empereur à Rome le 2 février 962. A compter de cette date, l'Empire, un Saint Empire dont la qualification de « romain » dit bien la dette à l'égard de la péninsule italienne, a étendu au-delà des Alpes des frontières de souveraineté qui dépassaient par conséquent toute « germanité ». Cependant, cette construction ottonienne unit la frontière alpine sans la déplacer. Si l'on relève ici et là des retouches, essentiellement dans les régions de Trente sur l'Adige et d'Aquilée dans la marche de Vérone, ce fut principalement du fait de redécoupages ecclésiastiques et non à la suite de modifications majeures des contours des royaumes de Germanie et d'Italie. Après le XIIIe siècle, l'instabilité et le morcellement politiques intervenus au sein du royaume d'Italie ne modifièrent rien à la délimitation entre ces deux morceaux de l'Empire. Seuls les acteurs changèrent : à l'est l'Autriche des Habsbourg et la république de Venise vont s'affronter autour d'une ligne qui changera peu, tandis qu'à l'ouest la constitution de la confédération des cantons suisses définitivement sanctionnée par les traités de Westphalie en 1648 transforme l'ancienne frontière germano-italienne en frontière italo-suisse. Comme dans le reste de l'Europe, la principale modification de la ligne de partage entre Allemagne et Italie résulta des guerres napoléoniennes qui provoquèrent la disparition de l'Empire et celle de la république de Venise. Après 1815, la Confédération Germanique s'arrête aux limites de la

Lombardie et de la Vénétie, mais, différence majeure, ces dernières font désormais partie de l'Empire autrichien, de sorte que l'ancienne limite entre domaine germanique et domaine italien est devenue comme une « frontière intérieure » à l'ensemble habsbourgeois, une frontière « intérieure » que l'unité italienne finira par abolir en 1866. La disparition de l'Empire autrichien après la première guerre mondiale laisse sur la ligne alpine une frontière italo-autrichienne qui devient une frontière germano-italienne lorsque le *Reich* hitlérien prononce l'annexion de l'Autriche en mars 1938. Mais l'axe Rome-Berlin laisse à peu près intacte une ligne que la fin de la seconde guerre mondiale ne modifie qu'au sens où elle redevient italo-autrichienne après 1945. Comme au nord, la frontière du Sud n'a donc pas présenté depuis la constitution du Saint-Empire médiéval de grands déplacements accompagnés de flux et de reflux de population. Telles ne furent pas les caractéristiques des frontières orientales de l'Empire puis de l'Allemagne avec la Pologne, la Bohême et la Hongrie. Les limites historiques de cette façade orientale combinent à la fois stabilité et mouvement. En effet, il suffit de comparer une carte de l'Empire ottonien autour de l'an mil et une carte de l'actuelle Allemagne pour comprendre que les limites ne sont pas si éloignées d'un millénaire à l'autre : le long de l'Oder avec la Pologne, puis suivant les contours de la Bohême et enfin, par Autriche interposée, le long des limites séparant la Hongrie. Mais dans l'intervalle, combien de variations et de ruptures... Avec la Hongrie, qui forme un royaume dès l'an mil, la frontière est fixée grossièrement depuis la victoire d'Otton Ier sur les Hongrois au Lechfeld en 955 et n'en bougera plus guère. Elle court en Autriche où se constitue peu à peu la principauté dynastique des Habsbourg, régulièrement rois des Romains et empereurs germaniques depuis la première moitié du XVe siècle et possesseurs de la Hongrie de 1526 à 1918. La position des Habsbourg comme empereurs romains germaniques, puis au XIXe siècle comme empereurs d'Autriche et rois de Hongrie, mais également membres de la Confédération germanique créée en 1815, explique une relative stabilité des délimitations entre les pays allemands et hongrois jusqu'au début du XXe siècle. Certes l'étendue de l'entité hongroise a elle-même fortement varié, par la conquête turque au XVIe siècle ou bien lors des traités de 1920, mais la transition de l'Autriche à la Hongrie présente un caractère plutôt fixe observé sur le long terme. Il n'en va guère autrement avec la Bohême, duché en 1114 puis royaume en 1198 mais dont le souverain participe à l'élection du roi allemand des Romains et occupe un des grands offices d'Empire. C'est là encore un facteur de stabilisation des limites, d'autant que les Habsbourg sont également rois de Bohême de 1526 à 1918.

Ce triangle habsbourgeois formé par l'Autriche, la Bohême et la Hongrie constitué au XVIe siècle sur la base d'entités déjà délimitées plusieurs siècles confère par contraste à la partie plus septentrionale de la frontière orientale des pays allemands un caractère d'autant plus mouvant. Ici, entre l'Elbe et l'Oder puis au-delà, ce sont les avancées et les retraits qui retiennent l'attention. Ces flux et reflux sont signalés d'un côté par les multiples disparitions et renaissances de la Pologne du XVIIIe au XXe siècle et de l'autre par l'expulsion (*Vertreibung*), à la fin de la deuxième Guerre Mondiale, de plusieurs millions d'Allemands de territoires dont l'occupation remontait pour partie au Moyen Age (Poméranie orientale entre Oder et Vistule et Prusse orientale jusqu'à Königsberg/Kaliningrad). Dès les Xe-XIe siècles, depuis le front de l'Elbe, l'Oder constituait déjà une ligne de contact entre la Francie orientale devenue royaume de Germanie puis Empire et les pays polonais et poméraniens. Ainsi l'évêché de Brandebourg s'accrochait-il au fleuve dans la seconde moitié du Xe siècle tandis que les marches mobiles du Nord, de Lusace et de Misnie constituaient comme autant de points de départ de la conquête territoriale. A la différence de ce que l'on pouvait observer au même moment plus au sud en Bohême et en Hongrie où les constructions des XIe et XIIe siècles fixaient mieux les territoires, les trois marches du Nord-Est demeurèrent des zones de transition d'autant que dominait là un habitat discontinu peu propice à décrire en détail les limites. La situation change à partir de la fin du XIIe siècle sous l'effet de trois facteurs : la constitution depuis 1157 d'une solide marche de Brandebourg sur les bases des marches précédentes, l'apparition d'un duché d'Empire de Poméranie au-delà de l'Oder et surtout, à partir du XIIIe siècle, la conquête par l'Ordre Teutonique de territoires rassemblés dans une principauté relevant de l'Empire et s'étendant jusque dans les pays baltes. Certes l'extension des moines-soldats est stoppée par les Polonais et les Lituanais à Tannenberg en 1410, mais ce

mouvement de christianisation-urbanisation en pays slave et balte avait contribué, comme on l'a dit en préliminaire, à linéariser dans les faits et dans les esprits la frontière. Cette avancée des Teutoniques laissait d'autre part une présence germanique mise ensuite à profit par la Prusse.

Devenue duché en 1525 et récupérant l'héritage teutonique, la Prusse qui n'en faisait jusqu'alors pas partie, prend pied dans l'Empire en 1618 à la faveur de l'acquisition du margraviat de Brandebourg. Désormais, la ligne brandebourgeoise de l'Oder qui organise la transition entre l'Empire et la Pologne voit son destin lié à un territoire prussien situé bien plus au nord entre la Vistule et le Niémen. Au XVIIIe siècle, sous l'égide de Frédéric II de Hohenzollern (1740-1786), la jonction territoriale se fait entre le Brandebourg d'Empire et la Prusse devenue royaume (et hors de l'Empire) depuis 1701. Cette construction d'une grande puissance prussienne et allemande fait donc de l'ancienne frontière entre le Saint Empire et la Pologne une sorte de frontière « interne » à la Prusse qui chevauche l'Empire. Cette construction portait en germe les partages polonais de 1772, 1793 et 1795 entre la Prusse et la Russie, partages qui pour la première fois mettaient une frontière étatique allemande au contact d'une frontière russe. Comme l'Autriche au sud, la Prusse au nord a des frontières qui ne coïncident pas avec celles du Saint-Empire. On le vit bien au XIXe siècle quand, après la disparition de l'Empire en 1806, la Confédération Germanique de 1815 retrouva à l'est, autour de l'Oder, les anciennes frontières d'Empire tandis que le royaume de Prusse s'étendait jusqu'en Prusse orientale. Cette distinction disparut en 1871 au moment de la création de l'Empire wilhelminien autour de la Prusse, qui repousse jusqu'au-delà de Königsberg des frontières que jamais l'ancien Empire n'avait atteintes. Avec le Niémen, le programme fluvio-frontalier énoncé par la première strophe du *Chant d'Allemagne* de Hoffmann von Fallersleben était en cours de réalisation, pour quelques années seulement... En effet, les traités de paix de 1919-1920 ressuscitent une frontière germano-polonaise qui détache de l'Allemagne une Prusse orientale dont la situation portait en elle les germes d'un conflit : dès l'origine cette nouvelle frontière germano-polonaise du XXe siècle ne pouvait être une occasion de stabilisation. C'est à Dantzig et sur un poste-frontière germano-polonaise qu'éclate en effet la seconde guerre mondiale. C'est aussi sur cette partie de frontière que les reculs humains et territoriaux seront les plus importants pour l'Allemagne en 1944-1945. Après 1945, l'axiome bismarckien selon lequel l'unité allemande ne durerait que tant la Pologne serait démembrée fut en quelque sorte inversé puisque le maintien d'une Pologne soutenue par l'Union Soviétique et « alliée » de la République Démocratique Allemande devenait le plus sûr garant de la division des deux Allemagnes. C'est sans doute la raison pour laquelle la ligne Oder-Neisse, fille d'une longue histoire commencée au Xe siècle et en même temps reconnaissance symbolique des provinces allemandes orientales perdues, forma pendant un bref laps de temps un point de tension, particulièrement entre la France et l'Allemagne, comme en témoignent les souvenirs de François Mitterrand au moment de la réunification allemande (*De l'Allemagne, de la France*, Paris, 1996). N'est-il pas en même temps symbolique que la reconnaissance de cette frontière entre Allemagne réunifiée et Pologne ait été pour la première fois l'œuvre d'une coopération menée à grande échelle entre la Russie et l'Europe occidentale depuis 1945 ?

Il convient d'achever ce tour d'horizon par les frontières occidentales des pays allemands, des lignes particulièrement chargées de mémoire pour la France. Il paraît nécessaire de faire d'abord partir l'analyse des Romains. En effet, l'Empire romain n'a mené que pendant un court intervalle une politique offensive au-delà du Rhin, soit jusqu'à la défaite de Varus en 9 après Jésus Christ et la campagne de Germanicus en 16. Par conséquent, tout ce qui à l'est du Rhin échappait à l'*Imperium* romain fut réuni sous la même appellation de *Germania*, une dénomination qui fournit à Tacite le titre de son célèbre traité composé en 98 dans lequel le Rhin et le Danube sont déclarées frontières. A cette date, deux provinces sont dessinées sur la rive gauche du Rhin : la Germanie Inférieure autour de Cologne et la Germanie Supérieure autour de Mayence dont la frontière combinait à la fois le fleuve et un mur, le *limes*, dont les quelque 500 kilomètres reliaient le Rhin au Danube. Dès le premier siècle la frontière occidentale du Rhin était donc doublée d'une véritable ligne défensive : c'est une caractéristique que nous n'avons jusqu'à présent rencontré pour aucune des autres frontières historiques des pays germaniques. Curieusement, c'est le *limes* qui tint le moins longtemps (il tombe au milieu du troisième siècle sous la poussée des Alamans)

tandis que le Rhin tint plus d'un siècle encore. Ce fait explique que les diocèses issus de la première christianisation aient eu pour chef-lieu des cités toutes situées sur la rive gauche du Rhin : Bâle, Strasbourg, Spire, Worms, Mayence et Cologne.

Le franchissement du Rhin au début du Ve siècle, l'installation et le regroupement politique des Francs ensuite, la fondation en 800 de l'Empire de Charlemagne enfin, font perdre au fleuve ce caractère frontalier qu'il revêtit pendant plusieurs siècles entre le monde romain et le monde germanique. Sous les Carolingiens, le monde franc s'étendait de l'Atlantique au Danube et à l'Elbe. Au-delà, commençait le monde slave. Le Rhin revient en scène en 842-843. C'est en effet à Strasbourg que le 14 février 842 deux des trois fils de Louis le Pieux (le fils de Charlemagne mort en 840), Louis et Charles, s'unissent contre leur frère aîné, l'empereur Lothaire. Louis, que l'on appellera bien plus tard le Germanique, était maître d'une partie orientale de l'Empire des Francs, sorte de Francie orientale qui sera bientôt le berceau du royaume de Germanie. Charles (dit le Chauve) avait reçu une partie occidentale qui formera à son tour le berceau du royaume de France. Les deux frères échangent sur le Rhin des serments d'alliance qui sont prononcés, rapporte l'historien Nithard, en deux langues distinctes à destination de leurs armées respectives : en roman pour les troupes de Charles et en germanique/tudesque pour les soldats de Louis. Avant même le partage territorial qui survint un an plus tard, en 843, à Verdun, et qui morcela l'Empire en trois morceaux occidental, oriental et médian en suivant en partie le Rhin, les serments dits de Strasbourg révèlent une frontière autrement plus importante puisqu'elle sépare, sinon deux cultures, du moins deux manières de l'exprimer et de la transmettre. Un nouveau partage territorial intervenu en 870 confirme cette coupure entre monde romain et monde germanique même si la partition ne suit plus cette fois le couloir rhénan mais la Meuse, la Moselle et la Saône, puis le Rhône qui sépare le royaume d'Italie du royaume de Francie occidentale. Pour la première fois les sources font état d'une concertation d'envoyés communs pour établir ce tracé : dans la suite des siècles, l'Europe devait connaître de nombreuses reprises de telles « commissions frontalières ». L'essentiel est que désormais, et pour plusieurs siècles, la Meuse, l'Escaut, la Saône et le Rhône (Arles et Lyon sont villes d'Empire) forment les lignes de partage entre royaume de France et Empire. C'est ainsi sur la Meuse que se rencontrent à plusieurs reprises le roi de France et l'empereur : Robert le Pieux et Henri II en 1006 et 1023 près de Mouzon, Louis VIII et Frédéric II en 1212 à Vaucouleurs, Philippe le Bel et Albert d'Autriche en 1299 dans la prairie de Quatrevaux. Le Rhin pourtant garde le souvenir d'un lieu de passage et de transition : c'est à Bonn, au milieu du Rhin précisément, qu'eut lieu en 921 entre le roi franc Charles le Simple et le roi de Germanie Henri dit l'Oiseleur une rencontre chargée de régler le sort des pays lotharingiens et que les historiens français et allemands ont longtemps qualifiée anachroniquement de premier « sommet » franco-allemand. « *Les deux rois de haute mémoire vinrent l'un à l'autre comme il en avait été convenu par l'échange constant de nombreux messagers. Le seigneur Charles se présenta sur la rive du Rhin à Bonn et le seigneur Henri approcha de l'autre rive du Rhin [...] Les deux princes embarquèrent, chacun sur un bateau, et grimpèrent au milieu du fleuve dans un troisième bateau où ils échangèrent leurs serments* » (*Monumenta Germaniae Historica, Const. I, N° 1, p. 1*).

C'est cependant bien à partir du Rhône, de la Saône et de la Meuse que depuis le XIIe siècle commence une lente extension du royaume de France vers l'est. Il serait fastidieux d'en détailler étape par étape la progression. Aussi dressera-t-on seulement un premier bilan dans le demi-siècle suivant les traités de Westphalie qui mettent fin, en 1648, à la Guerre de Trente Ans. A cette date, le long du Rhône, le royaume de France s'est agrandi entre les XIIIe et XVe siècles de la Provence et du Dauphiné, autrefois terres d'Empire puisque dépendantes du royaume de Bourgogne, dit aussi royaume d'Arles, incorporé aux trois couronnes du roi des Romains en 1034. Autour de la Saône, le comté de Bourgogne (la Franche-Comté), longtemps terre d'Empire, est incorporée en 1678. Depuis 1648, les trois évêchés de Toul, Metz et Verdun, occupés un siècle plus tôt, sont officiellement acquis par le royaume de même que l'Alsace puis Strasbourg qu'allait rejoindre la Lorraine en 1766. On le voit, des quatre fleuves frontaliers médiévaux entre le royaume de France et celui de Germanie, seul l'Escaut tenait encore son rôle au XVIIe siècle tandis qu'au même moment les Alpes et le Rhin étaient devenus de nouvelles limites.

C'est la situation que trouve la Révolution Française, laquelle marqua moins une rupture territoriale qu'une rupture conceptuelle puisqu'elle faisait surgir en 1793, dans la bouche de Danton, l'idée de frontières naturelles, soit les Pyrénées, les Alpes et le Rhin. Cette idée « française » du Rhin comme frontière naturelle trouva dès 1795 sa traduction spatiale puisque toute la rive gauche du fleuve était alors sous domination française. Napoléon pour sa part ne s'en tint pas au discours de Danton : en effet, l'Empire des 130 départements atteignait même Hambourg et Lübeck en 1812. Il s'agissait là d'une frontière franco-allemande inédite dont l'extension peut s'expliquer par le fait que, depuis la disparition de l'Empire en 1806, plus aucune structure ne réunissait les pays allemands sous un même toit. Cette frontière était à vrai dire intenable et le congrès de Vienne en 1815 ramena la France et l'Allemagne à leurs limites de 1790, c'est-à-dire en reconnaissant tout de même à la première l'Alsace et la Lorraine.

Le va-et-vient de ces deux provinces entre la France et l'Allemagne de 1871 à 1945 est trop connu pour être de nouveau décrit. Il importe de signaler cependant que si la frontière du Rhin fut à ce point au centre des trois guerres franco-allemandes de 1870-1871, 1914-1918 et 1939-1945, pour autant aucun de ces conflits n'est directement né d'une querelle frontalière sur le Rhin... En 1945, l'Alsace et la Lorraine ne posèrent en fait aucun problème. Simplement, pour la première fois, la France n'était plus seule à décider du contenu des traités : elle devait négocier avec des alliés (Etats-Unis, Angleterre et Union Soviétique) dont aucun n'avait de frontière occidentale commune avec l'Allemagne... Comme ce fut le cas en Rhénanie, en Ruhr et en Sarre entre les deux guerres, il y eut bien un temps d'occupation française en Allemagne, cette fois en Sarre, en Bade et à Berlin, mais sans que le contour des frontières franco-allemandes en sorte transformé. Un référendum fut organisé en Sarre dont l'issue, prévisible, fut respecté par le gouvernement Faure et aboutit le 1er janvier 1957 à l'incorporation officielle de cette région comme un des *Länder* de la jeune République Fédérale d'Allemagne. Pour la première fois, le dessin d'une frontière à large échelle était entériné par un vote démocratiquement organisé et reconnu : ce devait être jusqu'à ce jour la dernière modification de la frontière franco-allemande pour laquelle tant de générations s'étaient battues. Elle n'a toujours pas bougé et le jour n'est peut-être plus très loin où tout simplement on n'en parlera plus.

Cette observation des frontières historiques de l'Allemagne aux quatre points de l'horizon permet brièvement de détacher quatre figures de frontière qui sont autant de manières d'être au contact de l'autre. Au nord, le mouvement est faible comme si une individualité en même temps qu'une position périphérique du monde scandinave s'étaient assez tôt constituées. Au sud, la construction du Saint Empire a fait vivre en symbiose deux entités, allemande et italienne, suffisamment proches pour échanger et suffisamment éloignées pour que l'une ne puisse durablement incorporer l'autre. A l'ouest, c'est sur l'héritage commun du monde romain, franc et chrétien que deux constructions territoriales se sont côtoyées avant que, du Moyen Age au XIXe siècle, l'élément occidental, le royaume de France, n'entame un grignotage séculaire qui provoqua étape par étape une prise de conscience nationale allemande. Car, ne l'oublions pas, c'est par réaction contre une politique d'hégémonie française que, de l'extérieur, l'Allemagne a pris conscience d'elle-même : par réaction contre le grand-duc bourguignon au XVe siècle, contre les terribles ravages des armées françaises et l'occupation de Strasbourg au XVIIe siècle, contre l'écrasante domination de la culture et de la littérature françaises au XVIIIe siècle, contre une France révolutionnaire et napoléonienne au XIXe siècle. A l'est enfin, les Allemands réalisèrent un peu ce que les Français firent longtemps à l'ouest, mais cette fois à l'égard de territoires et de populations d'une langue et d'une culture radicalement différentes, tardivement christianisés, moindrement organisés. Les pays de l'Empire virent dans ces grands espaces un appel à la conquête, à l'aventure et à la colonisation dont sortit historiquement la Prusse et dont les souvenirs, réinterprétés, nourrirent les rêves agressifs de Hitler. Au terme des deux guerres mondiales, dont le déclenchement impliquèrent et l'une et les autres, l'Allemagne retrouve aujourd'hui des frontières qu'elle doit pour partie finir de s'approprier. C'est sans doute, après 1945 et 1989, le prix à payer pour être en paix avec elle-même et pour jouer, dans une Europe confrontée aux problèmes de sa moitié orientale, le rôle que ses voisins attendent d'elle.

Pour en savoir plus

En français

Lucien FEBVRE, *Le Rhin. Histoire, mythes et réalités*, Paris, 1935 et nouvelle édition établie et présentée en 1997 par Peter SCHÖTTLER.

Pierre NORA (dir.), *Les lieux de mémoire*. Tome 2 : *La Nation*, Paris, 1986 et réédition en 1997. Voir les contributions de Bernard GUENEE, « Des limites féodales aux frontières politiques », p. 1103-1124, de Daniel NORDMANN, « Des limites d'Etat aux frontières nationales », p. 1125-1146 et de Jean-Marie MAYEUR, « Une mémoire-frontière : l'Alsace », p. 1147-1169.

Daniel NORDMANN, « Le Rhin est-il une frontière ? », in : *L'Histoire*, n°210, juillet-août 1996, p. 30-31.

Joseph ROVAN, *Histoire de l'Allemagne des origines à nos jours*, Paris, 1994.

En allemand

Jan A. AERTSEN, Andreas SPEER, *Raum und Raumvorstellungen im Mittelalter*, Berlin/New York, 1998.

Markus BAUER, Thomas RAHN (dir.), *Die Grenze. Begriff und Inszenierung*, Berlin, 1997.

Thomas BAUER, *Lotharingien als historischer Raum. Raumbildung und Raumbewusstsein im Mittelalter*, Köln/Weimar/Wien, 1997.

Wolfgang BRÜCHER (dir.), *Probleme von Grenzregionen : das Beispiel SAAR-LOR-LUX-Raum ; Beiträge zum Forschungsschwerpunkt der Philosophischen Fakultät der Universität des Saarlandes*, Saarbrücken, 1987.

Alexander DEMANDT (dir.), *Deutschlands Grenzen in der Geschichte*, München, 1993.

Richard FABER, Barbara NAUMANN (dir.), *Literatur der Grenze, Theorie der Grenze*, Würzburg, 1995.

Wolfgang HAUBRICHS, Kurt-Ulrich JÄSCHKE, Michael OBERWEIS (dir.), *Grenzen erkennen. Begrenzungen überwinden. Festschrift für Reinhard Schneider*, Sigmaringen, 1999.

Hans-Jürgen KARP, *Grenzen in Ostmitteleuropa während des Mittelalters: ein Beitrag zur Entstehungsgeschichte der Grenzlinie aus dem Grenzraum*, Köln/Weimar/Wien, 1972.

Bernhard KIRCHGÄSSNER, Wilhelm Otto KELLER (dir.), *Stadt an der Grenze*, Sigmaringen, 1990.

Hans-Werner NICKLIS, *Von der 'Grenitze' zur Grenze. Die Grenzidee des lateinischen Mittelalters (6.-15. Jahrhundert)*, in : *Blätter für deutsche Landesgeschichte*, 128 (1992), p. 1-29.

Reinhard SCHNEIDER (dir.), *"Grenzgänger"*, Saarbrücken, 1998.

En français et en allemand

Wolfgang HAUBRICHS, Reinhard SCHNEIDER (dir.), *Grenzen und Grenzregionen. Frontières et régions frontalières. Borders and Border Regions*, Saarbrücken, 1993.

Guy P. MARCHAL (dir.), *Grenzen und Raumvorstellungen (11.-20. Jahrhundert). Frontières et conceptions de l'espace (11e-20e siècles)*, Zürich, 1996.